



CONTENU

- 1 Salaires minima du personnel technique ouvrier et de production à partir du 1^{er} mai 2024
- 2 Salaires minima du personnel d'encadrement et administratif à partir du 1^{er} mai 2024

TELECHARGEZ L'APP ACV-CSC



Scannez le code QR et restez informé !



1. SALAIRES TRAVAILLEURS PRODUCTION À PARTIR DU 1/5/2024

Suite au dernier accord social conclu le 25 juin 2021 entre le Groupe des dix (rassemblant les représentants des travailleurs et des employeurs), le montant du RMMMGM a été revu à la hausse (Phase 2 avec suppression des conditions d'ancienneté), ce qui entraîne une augmentation du barème 24 (et un rattrapage du barème 23). La dernière phase d'augmentation du RMMMGM est prévue en avril 2026.

Veuillez trouver ci-dessous un tableau adapté des montants d'application au 1^{er} mai 2024 :

PERSONNEL TECHNIQUE OUVRIER ET DE PRODUCTION		
Titre	Code barème	Salaire horaire 1/5/2024
Travailleur de production qualifié "niveau 1"	17	€ 15,3847*
Travailleur de production qualifié "niveau 2" accompagnateur	19 + 25 (195)	€ 14,4852*
Travailleur de production qualifié "niveau 2"	19	€ 14,2779*
Travailleur de production semi-qualifié accompagnateur	21 + 25 (215)	€ 13,8610
Travailleur de production semi-qualifié	21	€ 13,6536
Travailleur de production "niveau 1"	22	€ 12,7657
Travailleur de production "niveau 2"	23	€ 12,5738
Travailleur de production "niveau 3"	24	€ 12,5738
Supplément "accompagnateur"	25	€ 0,2073

(*) au début de la fonction





ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTÉ BRUXELLES | SCP 327.02

2. SALAIRES MINIMA PERSONNEL D'ENCADREMENT ET ADMINISTRATIF À PARTIR DU 1/5/2024

PERSONNEL D'ENCADREMENT ET ADMINISTRATIF		
Titre	Code barème	Salaire mensuel 1/5/2024
Directeur	13	€ 3.854,59
Directeur adjoint	14	€ 3.351,85
Assistant de direction	15	€ 2.932,84
Responsable administratif	15	€ 2.932,84
Psychologue ou kinésithérapeute	15	€ 2.932,84
Responsable technique	15	€ 2.932,84
Informaticien licencié	15	€ 2.932,84
Responsable commercial	15	€ 2.932,84
Chef moniteur	15	€ 2.932,84
Assistant social ou assistant en psychologie	16	€ 2.723,37
Personnel administratif - Niveau 1	16	€ 2.723,37
Paramédical gradué	16	€ 2.723,37
Agent technico-commercial	16	€ 2.723,37
Informaticien gradué	16	€ 2.723,37
Gestionnaire technique	16	€ 2.723,37
Moniteur - Niveau 1	16	€ 2.723,37
Moniteur - Niveau 2 A	165	€ 2.628,37
Délégué commercial	17	€ 2.533,35
Agent technique qualifié - Niveau 1	17	€ 2.533,35
Personnel administratif - Niveau 2 A	17	€ 2.533,35
Moniteur - Niveau 2 B	17	€ 2.533,35
Moniteur - Niveau 3	18	€ 2.434,91
Agent technique qualifié - Niveau 2 accompagnateur	19 + 25 (195)	€ 2.385,23
Assistant commercial	19	€ 2.351,09
Agent technique qualifié - Niveau 2	19	€ 2.351,09
Personnel administratif - Niveau 2 B	19	€ 2.351,09
Personnel administratif - Niveau 3	20	€ 2.146,79
Agent technique semi-qualifié accompagnateur	21 + 25 (215)	€ 2.282,44
Agent technique semi-qualifié	21	€ 2.248,30
Agent technique	22	€ 2.102,09